

# Rejoins l'aventure Stage Théâtre !

16<sup>ème</sup> édition



**Le stage théâtre** organisé en parallèle de l'accueil de loisirs sans hébergement regroupe, autour de Saint-Venant, les communes de Busnes, Calonne sur la Lys, Guarbecque, Mont-Bernanchon, Robecq et Saint-Floris.

Ce stage se déroule sur 3 semaines du **lundi 11 au vendredi 29 juillet 2022, soit 14 jours, le 14 juillet étant férié**. La journée démarre à 9h et se termine à 17h, le lieu d'accueil est la salle des fêtes de Saint-Venant. Le repas du midi est pris dans la cantine du collège Georges Brassens. Un service de garderie du matin et du soir est proposé par la mairie. Un circuit de bus est organisé dans les communes partenaires. Un courriel vous sera transmis avant le début du stage théâtre pour toutes les informations pratiques.

Le stage théâtre permet à des jeunes, de fin de CP jusqu'en classe de terminale, de préparer et présenter une pièce de théâtre agrémentée de danses, de décors et de costumes. Des jeux de coopération sont également mis au programme quotidien des troupes.

L'équipe pédagogique est placée sous la direction de Jeanne CALESSE, assistée de Louise CALESSE et Gabin GOMEZ

Danses : Léa PICALET

Arts plastiques : Clémence DUMON, Marie HOFFER, assistées par Clémentine LECOCQ.

Jeux coopératifs : Orïan DUCLOY

**PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 2 MAI AU 17 JUIN 2022**

Ce dossier est à retirer en mairie (Saint-Venant ou communes partenaires) et à déposer **impérativement** en **MAIRIE DE SAINT-VENANT** au plus vite dans la mesure où les **places** sont **limitées** : 54 jeunes au maximum.

En cas d'une demande d'inscription trop importante, les enfants de **Saint-Venant** et des **communes partenaires** seront **prioritaires** et les enfants des autres communes sur **liste d'attente**.

**ATTENTION ! TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN COMPTE.**  
Le dossier d'inscription sera accepté s'il est complet et signé.  
Il comprend 3 feuilles.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous contacter via ce courriel :  
[stagetheatre62350@gmail.com](mailto:stagetheatre62350@gmail.com)



Dossier d'inscription au stage théâtre du lundi 11 au vendredi 29 juillet 2022.

<b>NOM de l'enfant :</b>	
<b>Prénom :</b>	
<b>NOM(s) et prénoms des représentants légaux :</b>	
<b>Mère :</b>	
<b>Père :</b>	
<b>Adresse : N°</b>	<b>RUE :</b>
<b>VILLE :</b>	
<b>Téléphone fixe :</b>	
<b>Téléphone portable :</b>	
<b>Adresse mail :</b>	
<b>Date de naissance :</b>	
<b>Lieu de naissance :</b>	
<b>Classe suivie en 2021-2022 :</b>	
<b>L'enfant prendra-t-il le bus ?</b>	<b>Oui      Non</b>

**Joindre impérativement une attestation de la CAF ou l'avis d'imposition 2021**

Possibilité de déduction de l'aide « temps libres » (joindre attestation CAF)

**Le stage théâtre fonctionne en partenariat avec la CAF.**

du 11 juillet au 29 juillet 2022	
QF <= 700 €	
<b>Communes partenaires</b>	1er enfant : 163€
	2d et suivants : 147€
700 € < QF < 1300 €	
<b>Communes partenaires</b>	1er enfant : 178€
	2d et suivants : 164€
QF >= 1300 €	
<b>Communes partenaires</b>	1er enfant : 193€
	2d et suivants : 175€

du 11 juillet au 29 juillet 2022	
QF <= 700 €	
<b>EXTÉRIEURS</b>	284€
700 € < QF < 1300 €	
<b>EXTÉRIEURS</b>	295€
QF >= 1300 €	
<b>EXTÉRIEURS</b>	305€

La facture vous sera envoyée par courrier.



Dossier d'inscription au stage théâtre du lundi 11 au vendredi 29 juillet 2022.

### AUTORITE PARENTALE

- Parents
- Mère (joindre copie du jugement)
- Père (joindre copie du jugement)

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CPAM : Calsse n° assuré :

MUTUELLE : Nom : n° assuré :

Allocation familiale : n°

### PERSONNES AUTORISEES A REPENDRE L'ENFANT :

Nom-Prénom	Numéro de téléphone portable

Une pièce d'identité sera demandée.

### AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

En inscrivant mon enfant au stage théâtre, j'autorise les responsables à prendre des photographies de mon enfant lors des différents ateliers. Celles-ci leur seront ensuite Imprimées et offertes. Certaines, les plus valorisantes, pourraient être diffusées sur les pages Facebook : **Saint-Venant, Deux Point Zero et Théâtre et autres spectacles vivants** ou dans la presse, dans l'unique but de promouvoir le stage théâtre ou d'en faire un bilan.

J'autorise également la production des **films de la soirée artistique**, disponible sur YouTube via un lien privé.

**Date :**

**Signature :**

Il serait impossible de faire le stage théâtre sans cette autorisation car les vidéos et photographies sont un très beau cadeau fait aux jeunes et encadrants.

Vérifié par la Mairie de Saint-Venant

**Date du dépôt du dossier :**

**Dossier :**

**complet**

**incomplet**



